

Thouraya Ben Amor Ben Hamida

Faculté des lettres et des sciences humaines de Sousse
UR : Traitement Informatique du Lexique 00/UR/0201, ALT



Résumé : *Nous nous proposons de réaliser ce qu'on nomme habituellement une analyse des erreurs que nous appliquerons systématiquement à une centaine de copies d'étudiants en maîtrise de français. Notre objectif est essentiellement linguistique dans la mesure où nous tenterons de dégager le noyau dur des interférences interlinguales arabe-français. Le choix de ce niveau d'enseignement est entre autres motivé par la volonté de démontrer à quel point certaines erreurs strictement interférentielles sont effectivement irréductibles. Elles le sont d'autant plus qu'elles se vérifient, entre langue source et la langue cible, à tous les niveaux du système linguistique : phonologique, morphologique, syntaxique, lexical, sémantique, pragmatique et discursif.*

Mots-clés : *Linguistique contrastive, enseignement des langues, analyse des erreurs, interférences interlinguales.*

Abstract : *In this paper we intend to apply the error analysis approach to a hundred copies of master's degree students of French. Our aim is essentially linguistic insofar as we attempt to identify the core of Arabic-French interlingual interferences. The choice of this degree level is meant to show to what extent certain strictly interferential errors are actually irreducible. They are too many to be checked, between source and target language at all linguistic levels: phonological, morphological, syntactic, lexical, semantic, pragmatic and discourse.*

Keywords: *Contrastive linguistics, Language teaching, error analysis, interlingual interference.*

Introduction

Les erreurs interférentielles sont non seulement une réalité pédagogique qui révèle le degré de maîtrise d'une langue de l'apprenant qui les commet, elles constituent aussi une réalité linguistique qui naît du contact, quelquefois de la confrontation de deux systèmes linguistiques plus ou moins étrangers l'un à l'autre. Nous nous proposons de dépasser le cadre pédagogique de la faute et de la correction pour analyser ces erreurs dans une perspective linguistique

nécessairement contrastive afin de dégager à partir de la pratique du français en milieu étudiant les principaux points d'interférences interlinguales arabe-français.

1. Méthodologie

Nous avons procédé au relevé systématique des erreurs interférentielles (désormais EI) à partir d'une centaine (96 exactement) de copies de francisants de la Faculté des lettres et des sciences humaines de Sousse. Il s'agit d'une épreuve de sémantique destinée aux étudiants de la quatrième année de maîtrise. Cette épreuve s'est déroulée lors du rattrapage du premier semestre de l'année universitaire 2006-2007. Nous avons relevé sur les 96 copies analysées plus d'une soixantaine d'erreurs (autour de 64 plus précisément) quasi strictement interférentielles. Ce type d'erreurs est d'autant plus fréquent que les deux langues sont en perpétuel contact. De plus, il faudrait peut-être préciser que l'étudiant francisant tunisien ne fait durant tout son cursus d'apprentissage (du moins jusqu'à la maîtrise) aucune explicitation systématique des différences entre les deux systèmes linguistiques L1 et L2. Il faudrait, peut-être rappeler, à ce propos, que la linguistique contrastive, si l'on écarte l'enseignement de la traduction, ne constitue pas une composante obligatoire dans l'apprentissage d'une langue étrangère ; les allusions au système de L1 sont souvent ponctuelles voire aléatoires.

Au niveau de la nature de l'interférence, nous avons écarté les fautes dues à des interférences intralinguales propres au système de la langue-cible (L2) afin de sélectionner les erreurs proprement interférentielles, c'est-à-dire là où la confusion est interlinguale (L1/L2).

Par ailleurs, du fait de la diglossie qui caractérise la situation linguistique en Tunisie, les erreurs interférentielles sont, en fait, dédoublées dans la mesure où certaines dérivent d'une interférence avec la pratique du dialectal tunisien. Dans le cadre limité de cette étude nous n'avons pas tenu compte du dédoublement de la source d'interférence (L1) arabe dialectal/ (L1') arabe littéral. Les transferts et les analogies négatives que nous voulons cerner concernent les structures de base de l'arabe en général.

Etant donnée la diversité des aires des EI, nous les avons organisées selon les domaines : les EI aux niveaux phonétique, morphologique, syntaxique, lexical, sémantique et discursif.

2. Interférence phonétique

Les erreurs interférentielles portent essentiellement, d'après notre corpus, sur le système vocalique. L'une des premières causes qui provoque des confusions entre les deux systèmes phonétiques, celui de l'arabe et celui du français, est l'absence de certains phonèmes comme le /y/ et le /o/ bien que ce dernier existe en dialectal tunisien.

Nous savons que le phonème /y/ est inexistant en arabe ce qui explique, en principe, l'erreur prototypique du genre :

1. Les métaphores attributives (C'75)

Pour *attributives*. L'assimilation des deux voyelles *y/i* s'explique par le fait qu'elles présentent toutes les deux les traits : sons fermés et même degré d'aperture. L'apprenant tunisien arabophone ne disposant pas du /y/ lui substitue un /i/.

L'interférence peut également agir dans le sens inverse. Nous avons relevé, d'après notre corpus, une quinzaine d'occurrences relatives curieusement à un même type d'erreurs ; le *y* qui se substitue au *i* :

2. a. *La métaphore assimule deux éléments ou deux réalités différentes* (C4)
- b. *Paul Eluard qui parle ici de la femme en l'assimulant à des éléments de la nature.* (C4)
- c. « *Tu* » *est assimulé à des éléments de la nature* (C4)
- d. *Il ne s'agit pas d'une simple assimilation* (C13)
- e. *Il permet de créer une nouvelle isotopie à travers l'assimilation de deux isotopies* (C13)
- f. *C'est le cas dans ce poème où P.Eluard assimule son héros...à des éléments naturels* (C13)
- g. *La femme est assimilée à la ressemblance* (C24)
- h. *Le poète assimule la femme à un oiseau* (C57)
- i. *Elle est encore assimilée à l'eau* (C57)
- j. « *Tu* » *humain est assimulé à l'eau* (C75)
- k. *Le poète assimule la femme à l'eau* (C82)
- l. *On assimule le désert [...] au bruit* (C82)
- m. *Paul Eluard assimule la femme à l'eau* (C86)
- n. *Le « Tu » est assimulé à l'eau* (C87)
- o. *Elle (la femme) est assimilée à une divinisation* (C90)

Conscient des erreurs sur la paire [y/i], l'étudiant tombe souvent dans l'hypercorrection : *assimuler* pour *assimiler*. Cet écart phonétique pourrait également trouver son explication, en particulier pour cet exemple, dans une potentielle confusion avec un paronyme : *simuler/simulation*. Aussi les EI peuvent-elles être encore plus complexes quand elles font aussi l'objet d'une interférence intralinguale (L2).

De même, la non disponibilité du /o/ dans le système arabe mais surtout le recours à l'accommodation fait qu'il soit remplacé par la voyelle la plus proche /u/ :

3. *La particule ou la coupule « être »* (C49)
4. *C'est un procédé qui abolit les limites de la logique* (C54)

Un grand nombre d'assimilations dérivent de cette donnée de base, la non disponibilité de certains phonèmes, ou sont fortement favorisées par elle. Nous citons à titre d'exemple :

- La confusion des voyelles [i/e]

5. *La femme dieèse* (sic) (C82)
- 6 a. *...la métaphore attributive ne fait qu'enrechir cette allotopie* (C12)
- 6 b. *Ce paradigme produit un effet de rebondissement et d'enrichissement* (C48)
- 6 c. *La métaphore enrechit le texte* (C95)
- 7 a. *Ne pouvant véhéculer tout l'amour qu'un poète veut expliciter* (C49)
- 7 b. [...] *qui vehécule un transfert sémique* (C54)
8. *L'image anhetétique* (C54)
9. *Donc le mot passe de son aspect réel à un aspect vertuel* (C56)

- La confusion des voyelles [y/e]

10 a. *Des sèmes génériques allotropiques [...] qui présentent une repture isotopique* (C33)

10 b. *On ne peut parler de la métaphore que lorsqu'il y a une repture isotopique* (C50)

10 c. *Il y a une repture au niveau des isotopies* (C55)

La divergence des deux systèmes vocaliques est particulièrement sensible au niveau du trait d'ouverture des voyelles comme dans ce cas d'assimilation régressive où il y a confusion des voyelles [e/i] dans l'adjectif *hermétique* :

11. *La capacité de rendre le poème plus hermitique et plus ambigu* (C7)

A ces formes d'assimilation, et à l'accommodation viennent se joindre d'autres procédés que nous ne pourrions pas détailler dans ce travail, comme la dissimilation et l'attraction.

3. Interférence morphologique

3.1. Le genre des noms

Etant donné le caractère largement imprévisible du genre des noms, le genre de l'équivalent du nom dans la langue source influence souvent sinon dicte celui de la langue cible. Par exemple, les noms *logique* et *couleur*, respectivement masculins en arabe, voient leur genre transposé au français :

المنطق (masculin)/la *logique* (féminin) → *le *logique*
[ʔɛlmɛntiq]

اللون (masculin)/la *couleur* (féminin) → * le *couleur*
[ʔɛllawn]

Ce qui engendre les EI suivantes :

12 a. *Ces différents types des métaphores provoquent la réorganisation du **logique*** (C2)

12 b. *Une métaphore substantive vient renforcer l'écart et l'absence du **logique*** (C13)

12 c. *Ce qui fait l'écart avec le **logique** de la norme discursive* (C20)

12 d. [...] *ce qui assure une sorte de cohérence discursive et un **logique** spécifique* (C20)

12 e. *Des images imaginaires, inhabituelles, différentes au (sic) quotidien et au **logique*** (C63)

13. *La présence du **couleur*** (C13)

3.2. Les formes pronominale/ non pronominale du verbe

L'une des EI relativement fréquentes consiste à employer en français la forme pronominale du verbe (même quand elle n'est pas disponible comme dans les exemples 15 ; 18 ; 19 ; 20) au lieu de la forme non pronominale :

14. *Elle **se ressemble** à soi-même* (C 36)

15. *Cette structure **s'aboutit** sur la concrétisation de l'abstrait* (C37)

16 a. *Ces métaphores [...] **se reposent** toutes sur les transferts sémiques* (C37)

16 b. *La métaphore peut **se reposer** aussi sur des sèmes spécifiques* (C57)

17. *Deux référents réels autour desquels **se tournent** les métaphorisants* (C63)

18. *Une déviation de sens qui **se contrarie** à la logique* (C79)

19. « L'eau » inanimé qui **se réagit** et donne une image très fascinante (C79)
20. Eluard [...] déclare son amour pour elle (sa bien aimée) en **se recourant** à plusieurs images métaphoriques (C93)

L'adjonction du pronom réfléchi *se* repose probablement sur l'analogie avec l'une des formes de l'expression du réfléchi en arabe littéral : l'usage du préfixe *ta-* :

تَكَسَّرَ الكَأْسُ
[tɛkɛssɛrɛ-lkɛʔsu]
[Le verre s'est cassé]

تَمَزَّقَتِ الورقة
[tɛmɛzzɛqɛti-lwɛraqatu]
[La feuille s'est déchirée]

Le pronom réfléchi *se* et le préfixe *ta-* se rencontrent également pour exprimer d'une part l'idée de réciprocité :

Les enfants se sont battu تضارب الأطفال [tɛdɛ:rabɛ-lɔɛtɛ:lu]
mais aussi le passif : *Le café se boit* تُشْرَبُ القهوة [tu/rabu-lqɛhwɛtu]

Cet usage erroné des verbes pronominaux est finalement créé par analogie avec certains schèmes verbaux en arabe, en particulier les verbes du type *تَفَعَّلَ* [tɛfaʕɛɛ]. La polyfonctionnalité du pronom réfléchi *se* et du préfixe *ta-* explique d'une part la fréquence de ce type d'interférence et d'autre part, la non distinction en L2 des verbes essentiellement pronominaux et l'usage pronominal à sens passif.

4. Interférence morpho-syntaxique

4.1. L'accord de *tout* employé comme déterminant

L'erreur interférentielle relativement fréquente qui consiste à ne pas accorder *tout* employé comme déterminant ne découle pas tant d'une erreur sur le genre du nom (comme en témoignent les exemples 22 et 24) mais plutôt d'une analogie avec l'arabe :

21. *Nous remarquons à travers tous les métaphores cités que* (C8)
22. *Tous les images présentes défient la logique* (C8)
23. *On dira souvent que la métaphore est hors de tout logique* (C17)
24. *Excepté (sic) les métaphores verbales, tous les autres sont des métaphores in praesentia* (C19)
25. *Ainsi que tous ces images métaphoriques* (C28)
26. *Tous ces comparaisons impliquent un rapport illogique* (C40)

Tout en position de déterminant devrait, en principe, s'accorder en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie et qu'il précède, que ce nom soit déterminé :

Toutes les métaphores

ou non déterminé :

Toute logique.

Cette règle syntaxique de L2 subit en fait l'interférence avec les règles de l'arabe dans lesquelles, qu'il soit suivi d'un nom déterminé du singulier ou du pluriel ou d'un nom indéterminé du singulier, l'élément كل [kollu] (حرف معنى [ħɛrf maʕnɛ]) [litt. particule de sens]) est invariable ; il conserve la même forme masculin/singulier :

كل المدرسة
[kollu-lmɛdrasɛ]
[litt. tout l'école]
كل الاستعارات المذكورة
[kollul ʔistiʕa:ra:t ilmɛðku:ra]
[litt. : tout les métaphores citées]
كل امرأة [kollu-ʔimraʔɛ]
[litt. tout femme]

Il ne s'accorde en genre et en nombre avec le nom qui le précède que lorsqu'il est postposé à un nom déterminé :

المدرسة كلها
[litt. : l'école toute]
[ʔɛlmɛdrasɛ kolluhɛ]
الأستعارات كلها
[ʔɛlʔistiʕa:ra:tu kolluhɛ]
[litt. : les métaphores toutes]

La morphosyntaxe de *tout* déterminant est pratiquement calquée sur celle de la particule كل [kollu].

5. Interférence syntaxique

5. 1. Le dédoublement du sujet

27. *Comme il a écrit D.Bouverot dans son œuvre comparaison et métaphore.* (C10)
28. *La métaphore, en tant que figure, elle est habituellement définie comme fondée sur la relation d'équivalence* (C17)
29. *...C'est que ce dernier, au moyen de l'écriture, il crée son propre monde.* (C31)
30. *La métaphore dans le vers suivant, il (sic) implique la même dimension de l'imaginaire* (C40)
31. *Ils affirment certains linguistes que...* (C50)
32. *[...] ce qu'exprime cette « intelligence classificatrice » dont il procède un poète ou un écrivain* (C51)
33. *Comme il la [la métaphore] définit D.Bouverot dans son livre...* (C89)

Dans la syntaxe du français contemporain, le dédoublement du sujet n'est justifié qu'en cas d'emphase, de structure qui correspond à une dislocation

volontaire. Le style oral tolère également la reprise du sujet. Pour l'apprenant tunisien, ce dédoublement est très fréquent. Cette fréquence trouve, entre autres, son origine dans la syntaxe de la phrase en arabe. Comme le rappellent Blachère R. et Gaudefroy-Demombynes M. en arabe « la phrase peut se ramener à un verbe accompagné de désinences ou de préfixes marquant le genre, le nombre, la personne (sujet intérieur), l'aspect du verbe. » (1975 : 392). Ainsi, l'indice de la personne est systématiquement intégré au verbe.

On dira : يمشي [jɛmʃi:] [litt. : il marche]

et non هويمشي * [huwɛ jɛmʃi:] [litt. : * Il il marche]

Il faudrait rappeler que les pronoms sujet en arabe ne sont exprimés de manière autonome que dans le cas de la topicalisation.

Bien que l'équivalent des pronoms personnels du français existe en arabe, la syntaxe de l'arabe se caractérise par la non expression autonome du sujet pronominal puisque celui-ci est intégré au verbe. Ainsi, la transposition de cette syntaxe donnerait d'après l'exemple suivant :

27. *Comme il a écrit D.Bouverot dans son œuvre Comparaison et métaphore. (C10)*

بفرو كتب

↓ ↓

[kɛtɛbɛ] [bɸru]

كما كتب بفرو في كتابه مقارنة واستعارة

[kɛmɛ: kɛtɛbɛ bifru fi: kitɛ:bihi muqɛ:rɛnɛ wɛstiʃɛ:rɛ]

5. 2. L'omission du sujet pronominal

Par ailleurs, une autre erreur syntaxique remonterait également à cette même origine interférentielle : l'absence de l'indice pronominal en position de sujet comme dans cet exemple prototypique où le pronom personnel sujet *il* est omis :

34. *Il veut atteindre ce que réellement ∅ ne le (sic) peut pas (C68)*

5. 3. La confusion dans le système des prépositions

La distribution des prépositions au sein du système auquel elles obéissent est, en principe, dictée par un ensemble de contraintes :

a. Contrainte sur la préposition dictée par le choix du verbe en L2 : *donner qqch à qqch*. Or l'El construit le verbe avec la préposition *pour* :

35. *Elle donne pour les structures une dimension plus loin de la logique (C83)*

36. *Elle donne de la beauté pour ce poème (C83)*

L'usage de *pour* au lieu de *à* s'explique essentiellement par la construction du verbe en L1 [ʔɛʃtɑ: li ʔaw ʔilɛ] أعطى لـ أو إلى [litt. donner pour] qui interfère avec celle de *donner qqch à qqch*.

b. Contrainte sur la préposition dictée par le nom et la relation qu'il engage avec elle.

Le choix des prépositions n'est pas seulement déterminé par le verbe, il est aussi déterminé par le nom :

37. *C'est un poème pour P.Eluard où nous allons montrer...* (C56)

En principe, la relation de possession est exprimée en L2 par la préposition *de* : *C'est un poème de P.Eluard*. Il y a, dans ce cas, interférence avec L1 qui construit la même relation par le biais de la préposition ل [li] [pour] : قصيدة لألويار [qɛsi:dɛ li?ɛlujar]

c. Contrainte sur la préposition dictée par le figement d'une suite qui commence par une préposition :

38 a. *C'est dans ce propos que Bouverot affirme* (C1)

38 b. *Dans ce propos, D.Bouverot dit...* (C77)

La suite à *ce propos* reçoit l'influence voire la transposition directe de son équivalent en L1 :

في هذا الصدد

[fi: hɛðɛ ʔɛssɛdɛd]

[litt. *dans ce propos*]

5.4. Les pronoms relatifs

5.4.1. La non considération de la fonction des pronoms relatifs

Dans le cadre de la phrase complexe et au niveau de la subordination, la transformation relative semble figurer parmi les erreurs les plus tenaces. L'El naît du fait que le système des pronoms relatifs en français et celui des relatifs en arabe présentent des points communs mais aussi des différences essentielles, d'où le caractère résistant des erreurs qui suivent :

- L'usage du pronom relatif *que* au lieu de *qui* :

39. *Le poète invente et exprime le rapport qu'il existe selon lui entre d'un côté la femme et l'eau et de l'autre la femme et la terre* (C3)

40. *Cette dernière est la mise en valeur ou la sélection des traits communs entre deux termes qui se combinent (sic) parfois dans une chaîne syntagmatique mais qu'ils se diffèrent (sic) sémantiquement.* (C17)

41. *Un transfert qui relie l'abstrait au concret, relation que si on se réfère à la logique, ne peut se réaliser.* (C54)

- L'usage du pronom relatif *qui* au lieu de *que* :

42. *Nous allons étudier donc l'écart qui représente la métaphore par rapport à la logique* (C1)

La particularité du français au niveau de la morphosyntaxe des pronoms relatifs considérés en eux-mêmes est que leur fonction conditionne leur forme :

Qui : sujet,
Que : objet ou complément, attribut,
etc.

En arabe, il n'y a pas de changement de la forme de base, qu'il s'agisse des pronoms relatifs من/ما [mɛn/mɛ:] (اسم موصول مشترك) [ʔism mawsu:l mu/tɛrɛk] (pronom relatif qui reprend un humain/ un non humain) ou الذي [ʔɛllɛði] (اسم موصول خاص) [ʔism mawsu:l xɛ:s]. La fonction du pronom relatif n'est pas pertinente en arabe dans la mesure où sa morphologie n'en dépend pas : *que* ou *qui* seraient rendus par un même pronom relatif الذي [ʔɛllɛði] avec l'accord en genre et en nombre.

5.4.2. La non disponibilité en L1 de la distinction pronom relatif simple/ pronom relatif composé

A l'inexistence d'une forme de base unique en français s'ajoute le dédoublement des pronoms relatifs simples d'une part et composés d'autre part. Cette distinction, non pertinente en arabe, expliquerait l'analogie avec le système de L1 :

- L'usage de *dont* à la place d'un pronom relatif composé

- Elle est le centre d'intérêt, le pivot dont tout s'auréole (sic) autour d'elle* (C39)
44. *Cet écart, se définit [...] comme « le refus de l'ordre établi dans le monde par l'intelligence classificatrice » et dont on a affaire à analyser et à expliquer* (C51)
45. *Ce rapprochement [...] révèle au (sic) monde surréaliste et onirique dont on peut chanter nos chants d'amour* (C53)
46. *L'apparition de cette femme que même « l'eau » inanimée réagit à sa vue* (C70)
47. *Et quels sont les exemples qu'on peut procéder (sic) à partir de ce poème ?* (C51)

Dans ces exemples, l'usage d'un pronom relatif simple au lieu d'un composé est une confusion liée à la construction du verbe, d'où les erreurs fréquentes autour du pronom *dont* en particulier.

- L'omission du double accord dans les pronoms relatifs composés

48. *Les nouvelles images [...] traduisent la réalité **auquelle** le poète aspire.* (C59)
49. *L'auteur voit dans la femme l'ambiguïté, le tout, le point de départ et d'arrivée autour **duquelle** tout tourne* (C70)

En arabe, il y a certes un accord en genre et en nombre du pronom relatif الذي [ʔɛllɛði] (من/ما [mɛn/mɛ:] étant invariables), mais il ne s'agit que d'un seul accord ; les pronoms relatifs composés étant inexistantes, la question du double accord des pronoms relatifs (article + pronom) ne se pose pas.

5.4.3. L'omission du rôle anaphorique des pronoms relatifs

- Adjonction d'un pronom relatif redondant

50. *...Mais seule l'eau sans abîmes et la terre enracinée qui sont en question pour valoriser la femme* (C62)

- Adjonction d'un pronom personnel redondant

51. *L'abondance [...] des métaphores que nous pouvons les classifier suivant les différents transferts sémantiques* (C30)

52. *Elle ressemble à l'être qu'elle va le mettre ...* (C24)

53. *On utilise en fait des sèmes qu'on a (sic) pas l'habitude de les utiliser* (C74)

54. *L'écart de la métaphore par rapport à la norme consiste à attribuer à un individu ou quelque chose ce qu'il ne l'est pas* (C77)

L'omission du rôle aphoristique du pronom relatif explique l'adjonction fautive d'un pronom personnel qui provoque le double emploi en présence du pronom relatif.

Ce double emploi n'est ressenti en tant que tel ni en arabe dialectal ni en arabe littéral puisque la cooccurrence du pronom personnel et du pronom relatif est parfaitement grammaticale ; la suppression du pronom personnel serait, contrairement au français, agrammaticale :

51. **L'abondance [...] des métaphores que nous pouvons les classifier suivant les différents transferts sémantiques* (C30)

كثرة الاستعارات التي يمكننا تصنيفها حسب مختلف التحويلات الدلالية

[kɛθrɛtul ʔistiʕrɛ:t ʔɛlɛti : jumkinunɛ: tɛsni:fuhɛ: hɛsbɛ moxtɛlɛfi ttɛhwi:rɛ:t ʔɛddɛlɛ:lɛjja]

* كثرة الاستعارات التي يمكننا تصنيفها حسب مختلف التحويلات الدلالية

[kɛθrɛtul ʔistiʕrɛ:rɛ:t ʔɛlɛti : jumkinunɛ: tɛsni:fuh hɛsbɛ moxtɛlɛfi ttɛhwi:rɛ:t ʔɛddɛlɛ:lɛjja]

5.5. La coordination dans un contexte négatif

La distribution des coordonnants entre L1 et L2 connaît quelques divergences. L'une des plus courantes est illustrée par cet exemple :

55. *On ne peut pas faire des « bulles de silence », on ne peut également pas chanter « des hymnes nocturnes » sur les « cordes de l'arc en ciel » on ne peut pas aussi « abolir toutes les routes ».* (C4)

D'après l'exemple (55), l'El consiste à utiliser *également* et *aussi* au lieu de la locution adverbiale *non plus* qui n'a pas son équivalent en L1 puisque une seule forme كذلك [kɛðɛ:likɛ] [*également ; aussi*] est employé aussi bien en contexte affirmatif que négatif.

L1
Contextes affirmatif et négatif
كذلك
[kɛðɛ:likɛ]

L2
Contexte affirmatif / Contexte négatif
Aussi Non plus
Egalement

6. Interférence lexicale

Certaines impropriétés au niveau du choix des unités lexicales trouvent leur explication dans le calque sémantique des unités lexicales en L1 :

- 56 a. Le poète *relie entre* concret et abstrait
56 b. Le poète *relie entre* jeunesse [...] et flamme (C45)

L1

يربط بين
[jɛrbiɥu bɛjnɛ]

EI

relier entre

L2

relier qqn/qqch à qqn/qqch

57. Le poète *associe entre* concret et abstrait. (C45)

L1

يجمع بين
[jɛʒmɛɥu bɛjnɛ]

EI

associer entre

L2

associer qqn ou qqch. à qqn ou à qqch.

58. *C'est une métaphore déterminative qui vient sous un ordre canonique* (C56)

L1

تأتي في أو تحت
[tɛʔti: fi: ʔaw tɛħtɛ]

EI

L2

? se présente sous [la forme de...]

venir sous

La relative fréquence du recours à la tournure *on trouve* calquée sur l'arabe نجد [nɛʒidu] est une EI qui remonte à la nature même de la phrase en L1. La suppression du syntagme *on trouve* ferait commencer toutes des phrases par un nom. Or, la phrase arabe préfère mettre le verbe en tête de phrase. L'adjonction de ce syntagme assure exactement cette fonction :

- 59 a. *On trouve aussi la métaphore verbale* (C46)
59 b. *Puis on trouve la métaphore attributive* (C58)
59 c. *On trouve les métaphores nominales* (C72)
59 d. *On trouve les métaphores verbales* (C72)
59 e. *En fait, on trouve des métaphores in absentia* (C80)
59 f. *En outre, on trouve des métaphores attributives* (C80)
59 g. *On trouve la métaphore dite in absentia [...] et on trouve le métaphorisant qui sert de référent* (C90)

D'ailleurs, sans ce syntagme verbal, la majorité des phrases seraient averbales (59 a, b, c, d, e, f).

7. Interférence sémantique

- Synonymie et faux amis

60. On assiste d'un (sic) transfert de l'humain au non humain **ce qui retourne** à la volonté de souligner le caractère « fertile » du métaphorisant (C87)

Ce type d'erreur trouve son origine dans la synonymie :

en L2 de	<i>revenir = retourner</i>
et celle en L1 de	يعود = يرجع
	[jɛrʒiʁu] = [jɛʁu:du]

Revenir et *retourner* ne sont synonymes que dans certains contextes, ces verbes présentent une distribution différente puisque *revenir* peut exprimer une valeur causale en L2, ce qui n'est pas le cas pour *retourner*, alors que en L1 le verbe يرجع إلى [jɛrʒiʁu ʔilɛ:] peut se substituer à يعود إلى [jɛʁu:du ʔilɛ:] dans un cadre causal :

L2	L1
Cela revient à	يرجع إلى
	[jɛrʒiʁu ʔilɛ:]
*Cela retourne à	يعود إلى
	[jɛʁu:du ʔilɛ:]

Cette divergence n'est pas toujours perçue par l'étudiant qui continue à pratiquer intuitivement l'analogie interlinguale.

8. Interférence discursive

- L'usage de *encore* au lieu de *aussi* ou *également*

61. Il y a **encore** les métaphores... (C1)

62. On relève **encore** la métaphore.... (C1)

63. Dans le vers dix et onze, se présente **encore** un modèle d'une métaphore verbale (C12)

64. On relève **encore** une métaphore dite déterminative (C90)

Dans un contexte argumentatif en général et énumératif en particulier, certains marqueurs additifs subissent l'interférence de L1 comme dans ces exemples où l'adverbe *encore* semble être dicté par son équivalent en arabe littéral أيضا [ʔɛjdɛn] et dialectal زاد [zɛ:dɛ]. Cependant, la transposition n'est pas heureuse dans la mesure où dans le cadre d'une simple suite d'éléments les connecteurs additifs les plus adaptés seraient *aussi* ou *également*, *encore* indique une progression qui n'est pas sollicitée en principe dans les contextes énumératifs qui caractérisent ces exemples. Cette erreur interférentielle ne prend pas en considération la valeur itérative particulière de l'adverbe et inverse finalement la polarité du discours qui passe d'une polarité positive à une polarité négative.

Conclusion

Ces exemples assez représentatifs des erreurs interférentielles et si résistants à plusieurs formes de correction sont linguistiquement très instructifs ; ils montrent que contrairement à certaines idées reçues, même si l'arabe et le français sont des langues que l'origine sépare, trop de convergences formelles et sémantiques poussent les apprenants de ces deux langues respectives vers l'interférence ; l'apprentissage d'une langue, en l'occurrence le français, qui ne prend pas en considération le phénomène de l'interférence à tous les niveaux du système linguistique est contre-productif ; finalement, apprendre une langue c'est aussi et nécessairement intégrer le ou les champs d'interférences qu'elle génère.

Bibliographie

Blachere R. et Gaudefroy-Demombynes M. (édition consultée 1975), *Grammaire de l'arabe classique*, Maisonneuve et Larose, Paris.

Brahim A., 1994, *Linguistique contrastive et fautes de français*, Publications de la faculté des lettres de la Manouba, série : Linguistique, volume VI.

Frei H., 1929, *La grammaire des fautes*, Paris, éd. Geuthner.

Garmadi-Le Cloirec J., 1970, « L'interférence grammaticale », *Revue Tunisienne de Sciences Sociales*, pp.203-218.

- 1977, « Remarques sur la syntaxe du français de Tunisie », *Langue française*, n° 35, pp. 86-91.

Guiraud P., 1966, « Le système du relatif en français populaire », *Langages* n° 1, pp.40-48.

Hamzaoui R., 1974, « Interférences linguistiques français-arabe », in *Les Cahiers de Tunisie*, n° 85-86, pp.163-173.

Ounally H., 1970, « La langue des étudiants », in *Quelques aspects du bilinguisme en Tunisie*, Cahiers du CERES, série linguistique, 3, pp.167-213.

Notes

¹ Le symbole C. signifie : copie, il est suivi d'un chiffre qui réfère à un ordre numérique de 1 à 96.